

Rapporteur : M. Jean-Luc QUIVOGNE

Séance du 29 novembre 2021

DELIBERATION N° 2021-04

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DE LA CHAMBRE DE
COMMERCE ET D'INDUSTRIE SAONE-DOUBS**

- Désignation du suppléant à CCI FRANCE –

L'an deux mille vingt et un, le lundi 29 novembre à 17 heures, la Chambre de Commerce et d'Industrie Saône-Doubs s'est réunie en Assemblée Générale, sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc QUIVOGNE, en présence Monsieur Jean-François COLOMBET, Préfet du Doubs.

Membres titulaires : 59
Quorum : 30
Membres présents : 49
Membres excusés : 10

Plus de la moitié des membres en exercice sont donc présents. Il s'agit de

MEMBRES TITULAIRES

Présents :

ALEZ MARTIN	Ange
BALLEVRE	Stéphane
BAUDIN	Christine Noëlle
BERGELIN	Xavier
BISIAUX	Thierry
BOUCHER	Eric
BURIEZ	Christian-Thomas
CAMPENET	Marie-Céline
CARTIER	Anne-Céline
CHAMBRE	Fabrice
CLEMENT	Pierre-Antoine
COSTA	Ana Maria
COURTOY	Jean-François
CURTIT	Gilles
DEVAUX	Martial
DUCRET	Olivier
DUPUIS	Sophie

FERRARI	Pascal
FEUVRIER	Emilie
FLEURY-MATHIEU	Céline
FOURNIER	Dimitri
FRIQUET	Franck
GAUTHIER	Bénédicte
GIRARDOT	Vincent
GRESSET	Corinne
GROSPERRIN	François
GUERDER	Philippe
GUILLAUME	Nicolas
GUTEHRLE	Thierry
HATTON	David
JACQUIN	Christophe
JEANMART	Thierry
LEFEBVRE	Jean Charles
LEJEUNE	Eric
MAILLARD	Laurent
MARCONOT	Claude
MERCIER	Anne-Laure
MILLERET	Denis
PETAMENT	Thierry
QUIVOGNE	Jean-Luc
RICHARD	Sylvie
ROUGET	Catherine
ROY	Alain
SALVADOR	Damien
SANDRI	Sophie
SAUGIER	David
SIFFERLIN	Laurent
TENERAND	Sophie
TOURNIER	Damien

Excusés :

DIETSCH	Thierry
PIRALLA	Catherine
GELE	Jocelyn
MASSARD	Anne
BLANCHARD	Lydie
COUESMES	Serge
FAIVRE	Jérôme
HUGUENIN	Pascal
MICHEL	Carole
MORGADINHO	Marie-Manuela

Exposé des motifs :

Vu le code de commerce et notamment son article R.711-57 modifié par décret n°2016-1894 du 27 décembre 2016 – art.1 spécifie que

Chaque chambre représentée à CCI France en application du deuxième alinéa de l'article L. 711-15 désigne parmi ses membres élus un suppléant appelé à remplacer, en cas d'empêchement, son président dans toutes les instances de CCI France où il siège.

Délibération :

L'Assemblée générale de la CCI Saône-Doubs :

- Désigne pour la mandature 2021-2026 Madame Christine Noëlle BAUDIN au poste de suppléante du Président à CCI FRANCE.

Résultat du Vote :

- Nombre de votants	:	49
- Voix pour	:	49
- Voix contre	:	00
- Abstentions	:	00

Cette délibération « Désignation du suppléant à CCI France » est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme.

Fait à BESANCON, le 29 novembre 2021

**Jean-Luc QUIVOGNE,
Président CCI Saône-Doubs**



